

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW : code 01

Mise au point du DPCP – Enquête indépendante – Événement du 13 février 2014 survenu à Longueuil – Collision ayant causé la mort d'un garçon de cinq ans

Québec, le 19 novembre 2014 – Le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) rencontrera la famille de la victime dans les jours à venir afin de l'informer des motifs au soutien de sa décision de ne pas porter d'accusation.

Ce n'est qu'à la suite de cette rencontre que le DPCP rendra publics certains éléments d'information relatifs à sa décision, et ce, dans un souci de transparence et afin de maintenir, voire renforcer la confiance du public envers le DPCP.

Le DPCP travaille actuellement à l'élaboration et la mise en place d'une politique de communication visant à rendre publics les motifs au soutien de certaines de ses décisions, notamment celles relatives aux enquêtes indépendantes.

Le Directeur des poursuites criminelles et pénales

Le DPCP fournit, au nom de l'État, un service de poursuites criminelles et pénales indépendant, contribuant à assurer la protection de la société, dans le respect de l'intérêt public et des intérêts légitimes des victimes. Pour en savoir davantage : www.dpcp.gouv.qc.ca

- 30 -

Source :
M^e Jean Pascal Boucher
Porte-parole
Directeur des poursuites criminelles et pénales
418 643-4085